

L'ADEME, grâce à ses directions régionales, est présente à vos côtés sur l'ensemble du territoire national.



L'ADEME est un opérateur public, au service de la transition écologique et énergétique placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Inscrivez-vous dès maintenant
elu-referent.ademe.fr



Élus pour agir

REJOIGNEZ LE RÉSEAU DES ÉLUS
RÉFÉRENTS TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE !



Inscrivez-vous
dès maintenant !



PLUS DE
8 FRANÇAIS
SUR 10*

PLÉBISCITENT UNE ACTION FORTE CONTRE
LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE DE LA PART
DES POUVOIRS PUBLICS ET RÉCLAMENT
L'ENGAGEMENT DES INSTITUTIONS ET
LE DÉPLOIEMENT MASSIF DES MOYENS.

Vous souhaitez répondre à l'attente
forte de vos concitoyens ?

L'ADEME vous accompagne.

Sous l'égide du Ministre de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires et de la Ministre
de la Transition énergétique, **L'ADEME lance un réseau
unique d'élus référents Transition Écologique et Énergétique**
dans chaque commune, chaque intercommunalité de France
et à l'échelle de chaque région.

**Rejoignez-nous pour mieux décrypter la transition
écologique et énergétique, mieux connaître les acteurs
et les outils et accéder aux meilleurs experts.**

L'adhésion au réseau est gratuite.

* Source : Étude 2023 de l'ADEME et du CEDOC sur la sensibilité des français à l'environnement.

EN REJOIGNANT LE RÉSEAU

Élus
pour
agir

DEVENEZ ACTEUR
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE !



NOTRE ENGAGEMENT

- Vous aider à mieux appréhender les enjeux de la transition écologique et énergétique, quel que soit votre niveau de maîtrise du sujet. Nous vous proposons un parcours pour **décrypter les enjeux et mieux connaître les fondamentaux**, les acteurs en place, les aides et les bonnes pratiques.
- **Vous proposer des actions concrètes pour votre commune**, dans différents domaines d'intervention dont la gestion des déchets, la décarbonation des PME de votre bassin économique, le développement des projets énergies renouvelables, la rénovation performante des bâtiments publics, la sobriété, l'économie circulaire... L'ADEME vous soutiendra et vous accompagnera dans vos projets grâce à tous les dispositifs et les aides dont elle dispose.
- Vous faire bénéficier des enseignements et des pratiques **des meilleurs experts nationaux de l'ADEME** grâce à des conférences de haut niveau. Notre souci permanent sera de rechercher systématiquement l'adaptation de nos approches et outils aux besoins de votre territoire.
- Vous permettre de partager des bonnes pratiques et des retours d'expériences avec vos homologues élus.
- Vous inviter à des événements de qualité dédiés à la transition écologique et énergétique.

VOTRE ENGAGEMENT

Nous consacrer une journée par an (mixte présentiel/visio) et 2 h tous les 3 mois (visio).
Nous savons que votre temps est précieux, nous en ferons bon usage !

Pour adhérer, deux conditions simples

- Avoir l'accord de votre Maire/Président pour pouvoir être référent de votre collectivité au sein de notre réseau.
- Accepter de recevoir des informations par mail sur la vie du réseau.